



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0662

Mercoledì 09.11.2011

Pubblicazione: Immediata

Sommario:

- ◆ RINUNCE E NOMINE
- ◆ INTERVENTO DELL'OSSERVATORE PERMANENTE DELLA SANTA SEDE ALLA 36a CONFERENZA GENERALE DELL'UNESCO
- ◆ AVVISO DI BRIEFING

◆ RINUNCE E NOMINE

RINUNCE E NOMINE

- RINUNCIA DELL'ARCIVESCOVO METROPOLITA DI CAPIZ (FILIPPINE) E NOMINA DEL SUCCESSORE
- RINUNCIA DEL VESCOVO DI AOSTA (ITALIA) E NOMINA DEL SUCCESSORE
- EREZIONE DELLA DIOCESI DI ÓBIDOS (BRASILE) E NOMINA DEL PRIMO VESCOVO
- RINUNCIA DELL'ARCIVESCOVO METROPOLITA DI CAPIZ (FILIPPINE) E NOMINA DEL SUCCESSORE

Il Santo Padre Benedetto XVI ha accettato la rinuncia al governo pastorale dell'arcidiocesi metropolitana di Capiz (Filippine), presentata da S.E. Mons. Onesimo C. Gordoncillo, in conformità al canone 401 § 1 del Codice di Diritto Canonico.

Il Papa ha nominato Arcivescovo Metropolita di Capiz (Filippine) S.E. Mons. Jose F. Advincula, finora Vescovo di San Carlos.

S.E. Mons. Jose F. Advincula

S.E. Mons. Jose F. Advincula è nato in Dumalag, nell'arcidiocesi di Capiz, il 30 marzo 1952. Terminati gli studi elementari a Dumalag, è passato alla *High School* del Seminario *St. Pius X* a Roxas City, dove è rimasto anche per gli studi filosofici. Ha frequentato poi i corsi di teologia presso l'Università *Santo Tomas* di Manila.

È stato ordinato sacerdote per l'arcidiocesi di Capiz il 14 aprile 1976.

In seguito è stato nominato Direttore Spirituale del Seminario *St. Pius X*, svolgendo parimenti gli incarichi di Professore e Decano degli Studi. Successivamente ha iniziato gli studi, prima di Psicologia presso la *De La Salle University* di Manila e poi di Diritto Canonico, sia all'Università *Santo Tomas* di Manila che all'*Angelicum* a Roma, ottenendo la Licenza in Diritto Canonico.

Tornato in patria, ha prestato servizio nel Seminario di Vigan, Nueva Segovia e poi in quello regionale di Jaro. Nel 1995 è stato nominato Rettore del Seminario *St. Pius X* di Capiz, divenendo parimenti Difensore del Vincolo, Promotore di Giustizia ed infine Vicario Giudiziale a Capiz. Nel 1999 è diventato Parroco di *Santo Tomas de Vilanueva* a Dao.

Nominato il 25 luglio 2001, dal Beato Giovanni Paolo II, Vescovo di San Carlos, ha ricevuto la consacrazione episcopale l'8 settembre successivo.

[01574-01.01]

• RINUNCIA DEL VESCOVO DI AOSTA (ITALIA) E NOMINA DEL SUCCESSORE

Il Santo Padre ha accettato la rinuncia al governo pastorale della diocesi di Aosta (Italia), presentata da S.E. Mons. Giuseppe Anfossi, in conformità al can. 401 § 1 del Codice di Diritto Canonico.

Il Papa ha nominato Vescovo di Aosta (Italia) il Rev.do Mons. Franco Lovignana, finora Vicario Generale della medesima diocesi.

Rev.do Mons. Franco Lovignana

Il Rev.do Mons. Franco Lovignana è nato ad Aosta il 22 novembre 1957. Dopo aver conseguito la maturità classica è entrato nel Seminario diocesano frequentando gli studi di filosofia e di teologia.

È stato ordinato sacerdote il 21 giugno 1981 da S.E. Mons. Ovidio Lari, Vescovo di Aosta. Dopo l'ordinazione sacerdotale ha proseguito gli studi a Roma, presso la Pontificia Università San Tommaso d'Aquino, dove ha conseguito la Licenza in Teologia Pastorale.

Ha ricoperto quindi i seguenti incarichi: dal 1984 al 1995, Parroco di Rhemes-Notre Dame; dal 1995 al 1997, Vicario Episcopale per la Pastorale diocesana; dal 1995 al 1997, Vice Rettore ed Economo del Seminario di Aosta; dal 1984, Docente di Teologia Dogmatica presso il Seminario di Aosta; dal 1997, Rettore del Seminario di Aosta; dal 2003, Priore dell'Insigne Collegiata dei Santi Pietro e Orso in Aosta e, dal 2004, Vicario Generale di Aosta. Inoltre, è Direttore dell'Ufficio per i Beni culturali ecclesiastici.

[01575-01.01]

• EREZIONE DELLA DIOCESI DI ÓBIDOS (BRASILE) E NOMINA DEL PRIMO VESCOVO

Il Santo Padre ha eretto in diocesi la prelatura territoriale di Óbidos (Brasile) e ne ha nominato primo Vescovo S.E. Mons. Bernardo Johannes Bahlmann, O.F.M., finora Vescovo Prelato.

[01576-01.01]

INTERVENTO DELL'OSSERVATORE PERMANENTE DELLA SANTA SEDE ALLA 36a CONFERENZA GENERALE DELL'UNESCO

Pubblichiamo di seguito l'intervento che l'Osservatore Permanente delle Nazioni Unite per l'Educazione, la Scienza e la Cultura (UNESCO), il Rev.mo Mons. Francesco Follo, ha pronunciato il 29 ottobre scorso a Parigi nel corso della 36a Conferenza Generale dell'UNESCO (25 ottobre-10 novembre 2011):

• INTERVENTO DEL REV.MO MONS. FRANCESCO FOLLO

Mme la Présidente de la Conférence Générale,
Mme la Directrice Générale,
Excellences,

au nom de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, j'ai le grand honneur de vous féliciter, Mme Katalin Bogyay, Ambassadrice de la Hongrie auprès de l'UNESCO, pour votre élection à la Présidence de cette Assemblée prestigieuse. J'ai aussi le plaisir de vous présenter les vœux les meilleurs pour l'heureux accomplissement de votre mission que Mme Irina Bokova, Directrice Générale, que je salue également, soutiendra certainement avec l'efficacité et l'intelligence, que nous lui connaissons.

Je voudrais aussi exprimer les remerciements et l'appréciation du Saint-Siège pour l'excellente qualité des travaux du Secrétariat de l'UNESCO. Les documents élaborés, surtout les 36 C/3, C/5 et C/6, ont été clairement rédigés et ont retenu notre attention. Ils manifestent la riche réflexion et l'action efficace qui sont à la base de chacun des cinq secteurs de l'UNESCO. Ils mettent, entre autre, l'accent sur la culture de la paix pour une éducation intégrale liée aussi au développement durable, pour répondre aux changements culturels et climatiques qui touchent les êtres humains qui habitent notre planète.

Le 9 juin 2011, le Saint-Père a dit : « *L'écologie humaine est une nécessité impérieuse (...). Mais il convient aussi de s'interroger sur la juste place de la technique* », et du développement qui sont liées à l'éducation. Le Pape continue en disant : « *Les Nations Unies me semblent être le cadre naturel d'une telle réflexion qui ne devra pas être obscurcie par des intérêts politiques et économiques aveuglément partisans, afin de privilégier la solidarité par rapport à l'intérêt particulier* ».

En suivant cette invitation de Sa Sainteté, on peut proposer quelques réflexions qui ont pour but de consolider la belle collaboration qui existe entre le Saint Siège et l'UNESCO, où les Etats travaillent ensemble pour bâtir la paix dans le respect des personnes, des peuples, des cultures et des continents.

Dans son ouvrage, *l'Utopie*, Thomas More a décrit une société « sans lieu » dans le monde, mais qui, pour lui, demeure une société possible. Existe-t-il la possibilité d'élargir cette société « sans lieu » aux dimensions du monde ? La question demeure ouverte ! Mais, on peut constater que peut-être cela est possible dans des communautés qui acceptent en leur sein la paix et la non-violence. Pour enrichir et rendre effectif les projets de paix universelle, il conviendrait certainement d'y ajouter des projets de paix locale. La paix locale est une contribution obligatoire pour arriver à la paix universelle. Nous savons que l'homme est un être social fait pour vivre en communauté. Et, c'est d'abord dans la communauté qui est une petite société, que nous devons trouver des modèles ou des enseignements pour vivre en paix. Ces petites sociétés sont variées, je n'en nommerai que trois.

La *première* d'entre elles est **la famille**. Si l'homme doit apprendre à être humain, c'est dans la famille et nulle part ailleurs qu'il commencera à le faire. Et être homme et devenir homme ne s'excluent pas. Si ce devenir doit trouver son commencement et son épanouissement, c'est dans la cellule sociale originaire formée par la communauté première constituée par les parents et les enfants, qu'il le trouvera. Apprendre à vivre en famille est donc une priorité. Déjà le bienheureux Jean-Paul II écrivait dans l'Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio* : « *Face à la dimension mondiale qui de nos jours caractérise les différents problèmes sociaux, la famille voit s'élargir de façon tout à fait nouvelle son rôle en ce qui concerne le développement de la société: il s'agit aussi de coopérer à la réalisation d'un nouvel ordre international, car c'est seulement à travers la solidarité mondiale que l'on peut envisager et résoudre les énormes et dramatiques problèmes de la justice dans le monde, de la liberté des peuples, de la paix de l'humanité* » (n. 48, 22 novembre 1981).

L'école est la *seconde* société qu'il convient de mentionner. Nous savons que l'enfant va à l'école pour apprendre, et cela lui permettra un jour de trouver une occupation. L'école, toutefois, n'est pas un lieu où l'enfant, au singulier, ne fait qu'apprendre, mais elle est également celui où les enfants, au pluriel, apprennent à se comporter en « êtres sociaux ». L'école enseigne diverses matières, et l'enfant a besoin de ce savoir. Il a besoin d'une « culture » et de connaissances diversifiées. Cependant, l'école manquerait à sa mission si elle ne proposait qu'un enseignement théorique en oubliant de favoriser une introduction à une vie commune sereine,

qui est nécessaire à l'épanouissement de tout homme. La famille est l'espace privilégié de la première rencontre avec autrui. Par son initiation à la connaissance et à l'altérité, l'école élargit cette rencontre. La famille doit être un lieu de paix, mais elle ne peut pas être l'unique lieu de paix. C'est pourquoi nous devons déployer tous nos efforts afin que les enfants apprennent à vivre ensemble dans le respect des légitimes différences, et fassent l'expérience de la fraternité humaine, et de l'amitié.

Le Pape Benoît XVI dans le *Discours à l'enseignement catholique*, prononcé à Londres, le 17 septembre 2010, affirme : « *Comme vous le savez, le travail d'un professeur ne consiste pas seulement à transmettre des informations ou à enseigner des compétences pour procurer un profit économique à la société ; l'éducation n'est pas et ne doit jamais être considérée selon une optique purement utilitaire. Il s'agit de former la personne humaine, en lui donnant le bagage nécessaire pour vivre pleinement sa vie – en bref –, il s'agit de transmettre la sagesse* ». Nous savons que la sagesse ne naît pas uniquement d'une accumulation d'informations ; elle est le fruit de l'expérience et d'un art de vivre, et pour les Chrétiens elle est un don de Dieu, don qui n'est pas inné mais qui se demande et se construit continuellement. Il ne s'agit donc pas seulement de savoir pour pouvoir, mais de savoir pour servir, de savoir pour être avec les autres en paix. C'est pourquoi, le Saint-Siège apprécie hautement l'axe 3 du grand programme de l'Education du 36/C5 : « Favoriser les réponses du système éducatif aux défis contemporains en vue d'une culture de paix et de la non-violence ».

Dans un monde profondément divisé, menacé par de violentes confrontations multiformes, l'école peut former des agents de paix et promouvoir une culture de dialogue ouverte à l'autocritique. Ainsi, l'école peut combattre, à sa manière et avec ses moyens, des situations de grande inégalité, exiger que les droits humains soient respectés partout, et surtout elle peut éduquer à comprendre ce que nous sommes : une seule famille humaine !

La famille et l'école se trouvent dans ce qu'on pourrait nommer la cité. Il ne faudrait pas entendre ici ce troisième lieu de vie comme la nation ou le pays. Mais, il convient d'en restreindre le sens en revenant à son origine grecque de ville, bourg ou village. C'est pourquoi il est possible de considérer que l'exigence en faveur de la paix va au-delà de l'axe 2 du grand programme des Sciences sociales et humaines. Celui-ci désire « Promouvoir une culture de paix par la non-violence portant sur les droits de l'homme, la démocratie, la réconciliation, le dialogue en incluant tous les partenaires politiques et sociaux en particulier les jeunes ». Notre monde est de plus en plus urbanisé et la cité est devenue le lieu de vie de la majorité de nos contemporains. Elle est devenue de manière contradictoire le lieu où s'expriment et se vivent la culture la plus raffinée et la violence la plus grande, le lieu de la richesse et celui de la pauvreté criante. Il convient donc de travailler pour que la cité ou la ville, le bourg ou le village, soient vraiment humains. C'est-à-dire qu'en son intérieur la communauté de personnes qui la constituent, soit sensibilisés à l'acceptation vitale de fonder leur existence sur des principes positifs qui dérivent des cultures respectives et qui conduisent à une culture de paix et bannissent la violence sous toutes ses formes. L'édification et la construction de la paix en utilisant les trois strates, famille-école-cité, peut conduire à une culture de paix qui peut influencer, de manière plus large, le vivre-ensemble harmonieux des nations.

L'Église catholique, comme il est de notoriété publique, a toujours été au cours de son histoire bimillénaire la promotrice de l'éducation, de la culture et des sciences. Ainsi, le Saint-Siège ne sous-estime pas l'importance de la culture scientifique décrite dans le grand programme des Sciences du 36 C/5, à savoir « étudier les domaines dans lesquels l'UNESCO peut atteindre l'objectif global de sciences pour la Paix », comme les activités relatives à la gestion des Sciences naturelles transfrontalières et les collaborations scientifiques régionales que le Saint-Siège soutient. Bien sûr, il adhère à la prise en compte de la culture et du dialogue interculturel dans les politiques de développement pour promouvoir une culture de paix définie par le Secteur de la culture. Mais, la recherche d'une cohérence et d'une unité des diverses cultures en sachant mettre en relief ce qu'elles contiennent de positif et de constructif, peut permettre à l'homme de trouver les moyens nécessaires pour devenir pleinement humain et donc des artisans efficaces pour la paix. Pour cela, la plate-forme intersectorielle pour une culture de paix et de non violence revêt une importance tout à fait particulière à l'UNESCO, et elle est d'importance pour l'humanité, car ce sont toutes les activités humaines qui doivent être promotrices d'une culture de paix. De ce fait peut-être, peut-on suggérer de donner à cette activité transectorielle de la Culture de Paix beaucoup plus d'importance tenant compte du fait qu'il s'agit du mandant même de l'UNESCO

Convaincu de la place centrale qu'occupe la personne humaine et de sa noble valeur, le Concile Vatican II affirmait : « *L'homme est l'auteur, le centre et la fin de toute la vie économique-sociale* » (*Gaudium et spes*, 63). Et, Paul VI a pu écrire : « *Ce qui compte pour nous est l'homme, chaque homme, chaque groupe d'hommes, jusqu'à comprendre l'humanité entière* » (*Populorum progressio*, n. 14). Sa Sainteté Benoit XVI a ajouté dans son Encyclique *Caritas in veritate* : « *Le premier capital à sauvegarder et à valoriser est l'homme, la personne dans son intégrité* » (n 25). Et il continue en affirmant : « *l'authentique développement de l'homme regarde unitairement la totalité de la personne en chacune de ses dimensions (...). Si le développement n'est pas celui de tout homme et de chaque homme, alors il n'est pas vrai développement* » (nn. 11 et 18).

Ce faisant nous continuerons à mettre la personne, son développement intégral et le bien commun au cœur de nos réflexions et de nos actions.

Merci de votre attention.

[01577-03.01] [Texte original: Français]

AVVISO DI BRIEFING

Si informano i giornalisti accreditati che lunedì 14 novembre 2011, alle ore 11.30, nell'*Aula Giovanni Paolo II* della Sala Stampa della Santa Sede, il Direttore P. Federico Lombardi, S.I., terrà un **briefing** per illustrare il **programma del Viaggio Apostolico di Sua Santità Benedetto XVI in Benin in occasione della firma e della pubblicazione dell'Esortazione Apostolica Postsinodale della seconda Assemblea speciale per l'Africa del Sinodo dei Vescovi (18-20 novembre 2011)**.

[01556-01.01]

[B0662-XX.01]
